

A NOTRE COMPTE

SCI au capital de 1 000 euros,
en cours d'immatriculation au RCS d'AUXERRE,
dont le siège social est situé 25 RUE D'EN BAS 89360 FLOGNY LA CHAPELLE

DÉCLARATION DU CONJOINT COMMUN EN BIEN

LE SOUSSIGNÉ

Monsieur Xavier FOSSAT époux de Madame Dorothée FOSSAT

Reconnaît avoir été informé de la souscription par sa conjointe de CINQUANTE (50) parts sociales de DIX EUROS (10,00 euros) chacune dans la société SCI A NOTRE COMPTE en constitution.

Lesdites parts sociales étant libérées en numéraire au moyen de deniers dépendant de la communauté légale, le soussigné déclare renoncer expressément à invoquer les dispositions du troisième alinéa de l'article 1832-2 du Code civil et ne pas avoir l'intention de devenir personnellement associé.

Fait à Arles

Le 01 Décembre 2025

Monsieur Xavier FOSSAT

Zone de signature



Pour être annexé à l'acte constitutif de la société précitée.